

Rapport public Parcoursup session 2024

Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	763	741	611	95

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	99	92	69	11	11,6 %
			Masculin	664	649	542	84	88,4 %
			Total	763	741	611	95	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	20	20	11	0	0 %
				Sans mention	198	198	160	43	50 %
				AB	204	204	175	22	25,6 %
				B	158	158	147	19	22,1 %
				TB	56	56	52	2	2,3 %
				TBF	10	10	10	0	0 %
				Total	646	646	555	86	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	32	32	25	5	62,5 %
				AB	26	26	16	2	25 %
				B	8	8	8	1	12,5 %
				TB	2	2	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	72	72	54	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	3	3	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				B	3	3	0	0	
				Total	12	12	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	2	0	0	0 %
				AB	8	1	1	1	100 %
				B	8	3	1	0	0 %
				TB	3	2	0	0	0 %
				Total	30	8	2	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	3	0	0	
				Total	3	3	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	570	570	514	70	73,7 %
			En réorientation	104	94	73	17	17,9 %
			Non scolarisés	49	48	21	7	7,4 %
			Scolarité étrangère	34	23	0	0	0 %
			Autres	6	6	3	1	1,1 %
			Total	763	741	611	95	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	313	313	289	32
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	115	115	110	15
			Autres doublettes	160	160	136	33
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	43	43	33	5
			Autres doublettes	20	20	15	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	53,2 %	53,2 %	54 %	40 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	19,6 %	19,6 %	20,6 %	18,8 %
		Autres doublettes	27,2 %	27,2 %	25,4 %	41,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Lens - Licence - Informatique (7485)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	68,3 %	68,3 %	68,8 %	71,4 %
		Autres doublettes	31,7 %	31,7 %	31,3 %	28,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en matières scientifiques	bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU) ; relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité	Très important
	Résultats en langues vivantes	bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU) ; relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité ; tout document justifiant d'un niveau de langue étrangère ; fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a examiné l'ensemble des dossiers. Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la

commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première

analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission a ensuite proposé un certain nombre d'aménagements relevant de la catégorie « renfort ».

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Un bagage suffisant dans les matières scientifiques est recommandé pour favoriser la réussite dans cette formation. - Rédiger son projet de formation de façon personnelle

Signature :

PASQUALE MAMMONE,

Président de l'établissement Université d'Artois -

Site de Lens